

Infos' Escoussans



Actualités de la commune
Actualités des associations
Infos pratiques



**Mairie
d'Escoussans**

le bourg
3370 ESCOUSSANS
Tél : 05 56 23 47 41
Fax: 05 56 23 42 53

mairie.escoussans@wanadoo.fr
www.mairie-escoussans.jimdo.com

**Ouverture
du secrétariat :**
Lundi : 13h - 17h
Jeudi : 9h - 14h
Permanence
jeudi de 17 h à 18 h

Festival du haut benauge 2015

Pour la deuxième fois le festival du Haut Benauges s'est arrêté à Escoussans. Le festival est toujours un moment de découvertes culturelles important pour notre communauté de communes. Les échanges linguistiques et culturels avec les jeunes musiciens de différentes nationalités qui composent le JSO de Düsseldorf ont été très riches. Les organisateurs du festival avaient choisi pour Escoussans de présenter des



artistes locaux. Pour ce concert, notre église était bondée. Les spectateurs ont pu découvrir Julie Olivier, une jeune pianiste, enfant de la commune. Elle a répondu brillamment à l'invitation de Ernst

Von Marshall. Pour son premier concert public, Julie nous a enchantés par sa sensibilité. Pour la deuxième partie, c'est Sylvana Labeyrie, Créonnaise actuellement à l'académie Royale de Londres qui a répondu à l'invitation d'Hervé Funfstuck. Sylvana, qui prépare le concours international de Jérusalem nous a présenté une façon moins traditionnelle de jouer de la harpe.

EDITO

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

*Une rentrée chargée s'annonce pour faire suite à la démission de quatre conseillers et du Maire, nous allons vivre des élections complémentaires les **20 et 27 septembre**. Après la constitution du nouveau conseil municipal, l'élection du Maire aura lieu. Le dépôt des candidatures est fixé du **27 août au 3 septembre 2015 à 18h00** en sous-préfecture.*

La nouvelle équipe devra trouver le meilleur équilibre possible entre l'idéal, la réalité économique et l'intérêt commun. Elle devra faire face aux multiples réformes qui ont été lancées (Loi Notre, Loi ALUR, réforme territoriale, réforme des rythmes scolaires, droits des sols, ...). A chaque fois les mêmes questions se posent y a-t-il un gain ou une perte de qualité ? Qu'elle est l'incidence financière pour nos concitoyens et quel est le juste choix ?

Nous regrettons profondément tous ces départs. Mais nous pensons que la défense de quelques idéaux que ce soit, doit se faire de l'intérieur.

Evolution coût du SIRPLACES

2012	2013	2014	2015
49 023€	59 398€	65 326 €	66 942 €

Quelques chiffres

Réduction programmée des dotations d'état

2015	2016	2017
42 353€	39 268€	36 183€

LES TRAVAUX:
Sécurisation
Mise aux normes
Accessibilité
Urbanisme
Maintien du patrimoine

Maintien du patrimoine

Estimation de la remise en état du cimetière

Remise en état du pilier gauche 7119 €
Remise en état du mur d'enceinte 26 103 €

Mise aux normes du tableau électrique du tennis.

Mise en conformité du coffret des protections électrique: 2000€

Sécurisation de distribution de l'électricité.

La sécurisation du transport de l'électricité basse tension sur la commune est à la charge de la Mairie. Il s'agit de remplacer les câbles unifilaires par des câbles torsadés. Le Syndicat d'Énergie Électrique de la Gironde auquel la commune adhère a estimé les travaux à 52 000€ hors subvention. L'objectif est de réaliser ces travaux d'ici la fin du mandat.

Accessibilité des bâtiments publics

La loi 2006-396 du 31 mars 2006 de Jean Louis Borloo sur l'égalité des chances a mis en place de nouvelles règles pour l'accessibilité des bâtiments publics. Ces aménagements ont été rendus obligatoires pour nos locaux, après la parution de plusieurs décrets. Conformément à la réglementation, l'audit des bâtiments a été réalisé avant la fin de l'année 2014. Rendre accessible, ce n'est pas seulement permettre le passage d'un fauteuil roulant, c'est faciliter l'accès aux mal voyants, aux personnes ayant des difficultés pour marcher et dans certains cas, d'aider les personnes ayant une audition difficile.

Maintenant, la commune doit s'engager dans un plan de mise aux normes qui se déroulera sur plusieurs années. Ce programme d'investissement est à déposer en préfecture avant le 27 septembre 2015. En voici l'estimation sans subvention.

Accessibilité de la mairie	11 000 €
Mise aux normes des sanitaires de la mairie	11 000 €
Accessibilité de la salle des fêtes	20 000 €
accessibilité du cimetière	33 000€
accessibilité de l'église	19 000€

Une nouvelle dépense pour les comptes de la commune.

Dès 2016, l'état n'instruira plus les demandes de permis de construire ou d'autorisation de travaux. La mairie devra confier l'instruction à un organisme compétent. Le coût moyen estimé de l'instruction d'une demande est de 150€ à la charge de la commune.

Les routes

Nous avons augmenté le budget de remise en état des routes de 53% soit de 20 653 à 31 673 €. Notre participation active à la création du groupement d'achat pour l'entretien des routes nous permet d'utiliser un bureau d'études et d'avoir un meilleur prix sur les travaux engagés. Le bureau d'études sélectionné a pour mission de conseiller les mairies, de réaliser l'appel d'offre et de suivre les chantiers. Cette forme de consultation nous a permis de programmer la remise en état de 300m2 de chaussée supplémentaire par rapport aux premières estimations.

Cette année nous pourrons à la fois réparer les trous localisés et traiter complètement es routes par tronçon.

La réfection complète de nos routes a été estimé a plus de 200 000€

Développement durable



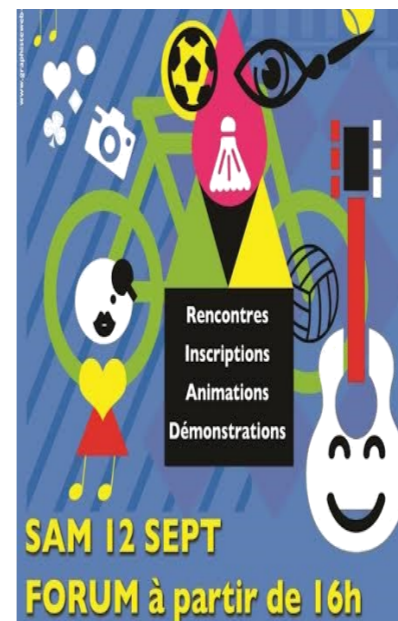
En partenariat avec Le Syndicat d'Energie Electrique de la Gironde Le conseil municipal a souhaité ne plus utiliser d'électricité produite à partir des énergies fossiles (Charbon ou Uranium) par le biais d'une participation à la production d'énergie renouvelable.

L'Actualité de la Commune
Et de la communauté de communes

Forum des associations

Le Forum des Associations aura lieu le **samedi 12 septembre 2015** à l'espace René Lazare à Targon de **16h à 19h**.

Pour prolonger cet après-midi de rencontres et de découvertes, en partenariat avec la Commission Festivités de la municipalité de Targon, une soirée festive et rock nous sera proposée. Un Food-truck et une buvette seront à disposition pour nous restaurer en toute convivialité.



Une nouvelle association à Escoussans

Ouverture d'une école de danse de couple : Rock, Cha-Cha, Salsa, Valse, Tango, etc.



Bernard Bernede a créé avec quelques danseurs et apprentis danseurs l'association entre2danses. Les cours auront lieu le mercredi soir à 19H30 avec une soirée supplémentaire par mois. Les deux premiers cours sont offerts. Premier pas sur le « dance floor » le 16 septembre

Vous pouvez le contacter par l'adresse électronique suivante :
entre2danse@gmail.com

Apprendre l'anglais à Escoussans

Une association de Cadillac propose aux adolescents et aux adultes des séances de discussions en anglais avec des animateurs spécialisés. Si vous êtes intéressés contactez-nous en mairie. Si nous avons suffisamment d'inscrits, nous demanderons à l'association de venir vous présenter leur activité. Le prix indicatif de la séance (hors subvention) est de 8 €.



Jeremy Bertin, continuera à vous proposer ses fruits et légumes le mercredi à 19h30 devant la salle des fêtes. Contactez le au 06 73 84 53 85 pour passer vos commandes.

Agenda de décembre

Election grandes régions et arbre de Noel

Les élections pour les nouvelles régions se dérouleront les 13 et 20 décembre. En raison de ce planning l'arbre de Noël aura lieu le 12 décembre.

Inscription sur les listes électorales.

En raison du vote pour les élections des nouveaux conseils des grandes régions, l'état a modifié les périodes d'inscriptions sur les listes électorales. Vous pouvez vous inscrire en mairie avant le 30 septembre 2015 avec une carte d'identité et un justificatif de domicile.

